Tome vingt-deuxième | N° 2 | 15 Février 1931

BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Naturelle

de l'Afrique du Nord

SEANCE DU 14 FÉVRIER 1931

à l'Amphithéâtre B de la Faculté des Sciences

Présidence de M. Humbert, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Distinction honorifique. — Le président félicite M. Nicolas, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, membre fondateur et ancien trésorier de la Société, qui vient d'être promu Chevalier de la Légion d'honneur.

Admissions. — M. Lauriol, Chef de travaux à la villa Thuret, Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes).

M. Bezazian, préparateur à l'Insectarium du Jardin d'Essai du Hamma, Alger.

Présentations. — M. Lemmet, Chef des services agricoles des Territoires du Sud, Direction des Territoires du Sud, présenté par MM. Foley et Maire.

M. Henry, stagiaire préparateur à l'Institut agricole de Maison-Carrée, Alger, présenté par MM. Chrestian et Gauthier.

Communications

M. Lauriol fait une communication sur les *Eucalyptus* cultivés en Algérie. Les importantes collections réunies jadis ont compris 112 espèces; il en reste actuellement, en ne comptant que les arbres adultes, 56 ; ce nombre sera doublé par les semis faits depuis peu par le Jardin Botanique et par M. Pelegri.

M. le Dr Maire présente des exemplaires d'une superbe Composée découverte dans le Rif par P. Font-Quer et nommée par lui *Perralderia Paui*. Il montre que cette plante diffère des *Perralderia* par la présence d'un pappus double du type *Pulicaria*, formé d'une cupule membraneuse laciniée externe et d'une aigrette sétacée interne (alors que chez *Perralderia* le pappus est simple et constitué uniquement par une aigrette sétacée) et par les capitules hétérogames, à fleurs ligulées neutres (et non homogames). La structure anatomique de l'akène, étudiée par Mlle M. Giroux se rapproche de celle de l'akène de *Perralderia coronopifolia*. Le Dr Maire propose, en conséquence, d'établir un genre nouveau pour la plante du Rif, *Fontquera* Maire, dédié à Font-Quer, et de la nommer *Fontquera Paui* (Font-Quer) Maire.

M. Roth présente diverses Ammophiles de l'Afrique du Nord, et en particulier un exemplaire provenant du Hoggar de la rarissime *Parapsammophila lateritia*, espèce subtropicale.

M. de Bergevin dépose sur le Bureau une note sur un genre nouveau et une nouvelle espèce de *Pentatomidae* du Hoggar et résume les conclusions de son travail.

M. le Dr Bourlier présente deux superbes spécimens vivants du *Felis margarita* Loche, qui viennent de lui être envoyés de la région d'El-Goléa.

Note sur *Polycesta Cottyi* Fairm. et description d'une *Polycesta* nouvelle de la faune paléarctique

par A. THÉRY

En 1866, FAIRMAIRE décrivit une *Polycesta* provenant de Lalla-Marnia, que COTTY lui avait communiquée [*Ann. Soc. Ent. Fr.* (1866), p. 25]; en 1883 ABEILLE DE PERRIN (*Rev. d'Entom.* T. II, p. 57) signale la capture d'individus de la même espèce par MADON à Chypre, enfin BEDEL, dans ses notes manuscrites, dit qu'elle se trouve en Grèce (Coll. OERTZEN).



L'histoire de *P. Cottyi* s'arrête là. Aucune capture nouvelle de cette espèce en Algérie n'ayant été signalée depuis celle du type, j'ai supposé [Etudes sur les Buprestides du Nord de l'Afrique (1930), p. 60] que cette espèce était orientale et avait été décrite à tort d'Algérie ; sa présence reconnue d'une façon certaine à Chypre et en Grèce semblait donner raison à cette supposition d'autant plus que d'autres espèces voisines habitent la Syrie et l'Egypte. Ma supposition se trouve infirmée du fait que j'ai trouvé dans une boîte de chasse de notre regretté collègue LEPÎTRE de Marnia un second exemplaire de *P. Cottyi*, sans indication de provenance il est vrai, mais au milieu d'autres insectes qui tous provenaient certainement de cette localité. *P. Cottyi* est donc bien une espèce algérienne. Possédant le type de FAIRMAIRE, deux exemplaires sur les trois

récoltés par Madon à Chypre et l'exemplaire cité plus haut, connaissant d'autre part l'exemplaire de la collection Abeille de Perrin qui est le troisième de ceux récoltés par Madon, exemplaire qui est représenté dans mon travail (*l. c.* p. 60) j'avais les éléments pour me livrer à une étude approfondie de cette espèce. Un examen attentif de tous ces matériaux m'a amené à la conclusion que je me trouvais en présence de deux espèces bien distinctes, l'une, *P. Cottyi* algérienne, et l'autre représentée par les exemplaires capturés à Chypre par Madon et probablement aussi par les exemplaires signalés de Grèce par Bedel. La figure que j'ai publiée (*l. c.*, p. 65) se rapporte donc à l'espèce de Chypre et non à celle d'Algérie. Les deux exemplaires de *Polycesta Cottyi* que j'ai sous les yeux sont des ♀ et je possède un ♂ et une ♀ de la seconde espèce qui prendra le nom de *Madoni*.

P. Madoni *n. sp.* — Cette espèce est très voisine de *P. Cottyi* Fairm., mais elle possède un ensemble de différences morphologiques qui permettent de la considérer comme spécifiquement distincte. Elle est d'aspect terne, presque mat, alors que *P. Cottyi* est brillante et comme vernissée, sa forme est celle de *P. Cottyi*, mais sa taille (15 à 18 mm) est moindre, chez *P. Cottyi* elle atteint 18,5 à 22 mm (1); les antennes chez *P. Madoni* sont plus courtes, leur 2e article est sensiblement aussi large que long, les quatre suivants à peu près deux fois aussi longs que larges, tandis que chez *P. Cottyi*, les antennes sont plus grêles, leur 2e article est sensiblement plus long que large et les quatre suivants sont plus de deux fois aussi longs que larges; chez *P. Madoni* les points du pronotum sont moins gros, très serrés et forment presque une réticulation; chez *P. Cottyi*, les points sont plus gros et plus espacés et laissent apparaître le fond lisse et très brillant du pronotum; le relief médian du pronotum est aussi plus gros, plus saillant, plus brillant et le parcourt d'un bout à l'autre; chez *P. Madoni*, ce relief est raccourci en avant et en arrière. L'abdomen, chez cette dernière espèce est recouvert d'une ponctuation très serrée, très rugueuse et confluente; le bord postérieur du deuxième sternite est saillant au milieu; chez *P. Cottyi*, la ponctuation de l'abdomen est espacée sur un fond lisse et très brillant et le bord postérieur du deuxième sternite est droit, enfin le dernier sternite est bordé par une lame mince, légèrement relevée en gouttière tandis qu'il est normal chez *P. Madoni* (le dernier sternite du ♂ est faiblement et anguleusement échancré).

Habitat : Chypre (Madon in Coll. Abeille de Perrin et Coll. Théry) ? Grèce (Coll. Oertzen, *teste* Bedel). Le type ♂ est dans ma collection et le type ♀ dans celle du British Museum.

---

(1) Fairmaire indique 22 mm comme longueur de son type; en réalité, il n'atteint pas tout à fait cette longueur et se rapproche davantage de 21,5 mm.

Description d'un nouveau genre et d'une nouvelle espèce de *Pentatomidae* (Tribu des *Pentatomaria*), Hémiptère provenant des chasses de M. de Peyerimhoff au Hoggar.

par Ernest DE BERGEVIN

Aeliopsis (1) *genus novum*

Corps bombé, court, trapu. Tête bifide au sommet, dépassant manifestement le tylus. Les deux premiers articles des antennes réunis atteignent l'extrémité des joues, le deuxième plus court que le premier; les trois dernières à peu près d'égale longueur, de deux cinquièmes plus longs que le deuxième. Rostre atteignant l'extrémité des hanches postérieures. Joues pourvues de buccules terminées par un lobe arrondi, très développé, présentant l'aspect d'une caroncule de Gallinacée. Fortement et uniformément ponctuée de noir sur la partie supérieure du corps, sauf sur les cicatrices et sur trois petits talus à la base du scutellum.

Ce genre se rapproche des *Aelia* par la tête et les buccules qui ornent les joues (fig. 2, *A*), par les homélytres qui en dépassent pas l'extrémité du scutellum.

Il s'en éloigne par l'absence de lames tranchantes au côté antéro-interne des propleures, par la position surbaissée de la tête et de l'avant du pronotum qui, de ce fait, est très convexe.

Par son aspect général, ce genre rappelle un peu les *Stario*, mais la présence des buccules l'en éloigne ainsi que l'absence des propleures prolongées en lames tranchantes.

Aeliopsis bucculata *nov. spec.*

Corps fortement bombé, tête surbaissée, d'aspect large et court; de couleur foncière testacée, sauf le milieu intérieur de la corie qui est teinté de rose carminé. Ponctuation noire uniforme, dense et forte; celle de la tête est un peu plus fine.

---

(1) Ainsi nommé en raison de certains caractères communs avec les *Aelia*.

Tête longuement triangulaire, à bords latéraux nettement formés, joues divergentes au sommet, dépassant visiblement le tylus, non inclus,

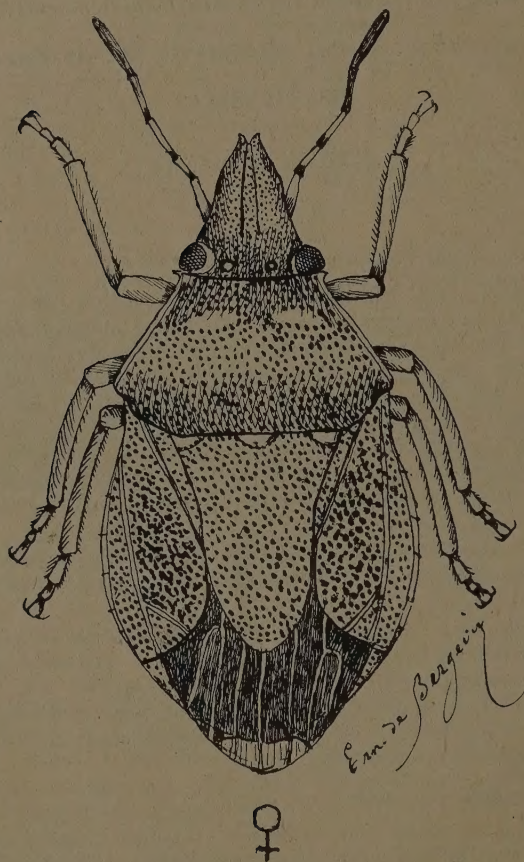


Fig. 1. — *Aeliopsis bucculata nov. gen. nov. sp.*

densément ponctuée mais plus finement que le reste du corps (fig. 1). Vue de profil, légèrement sinuée, bombée sur le bord supérieur (fig. 2)

joues pourvues de buccules de forme très particulière : au sommet, un petit lobule aigu et ,à la base, un larbe lobe arrondi, en forme de caroncule (fig. 2, *A*).

Yeux gros, entourés d'un calus blanc, ocelles petits, très rapprochés des yeux.

Rostre atteignant l'extrémité des hanches postérieures, rembruni à l'apex.

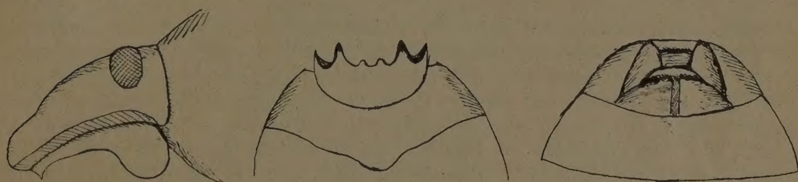


Fig. 2. — *A* : Tête vue de profil avec ses buccules; *B* : organes génitaux du ♂ ; *C* : organes génitaux de la ♀.

Pronotum fortement bombé et ponctué sauf les cicatrices, à bords latéraux droits et finement liserés d'une ligne imponctuée, quatre fois aussi large, d'un angle latéral à l'autre, que le bord supérieur qui est légèrement concave et pourvu, de chaque côté, d'un petit lobe aigu. Angles latéraux subaigus, bien dessinés, bord inférieur droit.

Scutellum atteignant les deux tiers du tergum pourvu, à la base, de trois petits calus blancs, imponctués.

Hémélytres ne dépassant pas le sommet du scutellum, teintés de rose carminé dans leur moitié inférieure et interne. Membrane transparente, dépassant légèrement le tergum qui est noir. Sternum plat, assez large, non canaliculé. **Abdomen** bombé, de couleur claire, lâchement ponctuée de brunâtre sur les flancs, lisse au milieu. Pattes testacé clair, à tarses légèrement rembrunis, tibias et tarses finement et brièvement velus.

♂ — Urosternite, vu en-dessous, présentant de chaque côté deux sinus profonds, correspondant à deux dents aiguës ; au centre, un léger sinus détermine deux petits lobules. (fig. 2, *B*).

♀ — Urosternite (fig. 2, *C*) caractérisé par son dixième sternite très surbaissé, environ 5 fois aussi large que haut. Longueur totale : ♂ et ♀, 7 et 8 millimètres; largeur, 4 et 5 millimètres.

Trois exemplaires : deux ♀ et un ♂ provenant d'Adrar Amezzeroui, 2.450 m, et du Sekkarasen (Aguelman) 2.050 m (Hoggar), et recueillis par M. de Peyerimhoff.

Zonabris Silbermanni Chevrolat

La larve primaire

par le Dr Auguste Cros

Dans une note sommaire sur les parasites des oothèques des Sauterelles marocaines publiée l'année dernière dans le *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord* (t. XX, juillet 1929, pp. 141-142), j'ai annoncé que j'avais trouvé en décembre 1928, dans des coques ovigères de Stauronotes marocains (*Dociostaurus maroccanus* Thunberg) des hypnothèques de Mylabre qui m'avaient donné au mois de juin 1929 le *Zonabris Silbermanni* Chevrolat, dont le genre de vie larvaire était jusqu'alors inconnu. Dans un travail plus étendu publié cette année dans le même Bulletin (t. XXI, mars 1930, pp. 36-42), j'ai décrit l'hypnothèque de cet insecte, et donné quelques indications sur la forme larvaire prénymphale et la nymphe. Mais il restait pour connaître entièrement l'histoire de la vie de ce Mylabre à observer et à décrire sa larve primaire qui était demeurée inconnue. Le présent mémoire a précisément pour but de combler cette lacune.

Dans le but de poursuivre mes recherches sur les parasites des Sauterelles marocaines, j'avais demandé à M. Delassus, Inspecteur de la Défense des Cultures au Gouvernement Général de l'Algérie, de tâcher de me procurer une certaine quantité d'oothèques de ces sauterelles. J'ai été servi à souhait: il m'a fait envoyer par une douzaine d'Administrateurs de Communes-mixtes (8 du département de Constantine, 4 du département d'Alger) de volumineux paquets de coques ovigères de ces Acridiens, chaque paquet contenant environ un kilogramme d'oothèques, qui me sont parvenus entre le 11 et le 27 mars 1930, quelques semaines par conséquent avant le début des éclosions des criquets (1). Dans ces divers envois représentant plusieurs milliers de coques ovigères que j'ai ouvertes une à une, je n'ai trouvé qu'un nombre restreint de parasites, consistant principalement en larves de *Trichodes* (*T. x-littera* Chevrol. ou *T. ammios* F. ??) au nombre d'une centaine, et quelques larves

(1) Je ne saurais trop remercier M. Delassus qui par son intervention auprès de MM. les Administrateurs des Communes Mixtes envahies par les Sauterelles marocaines, m'a procuré un très abondant matériel qui m'a permis de compléter les notions acquises l'année dernière sur la biologie du *Zonabris Silbermanni*. J'adresse également à MM. les Administrateurs qui m'ont fait des envois d'oothèques mes plus vifs remerciements.

de Diptères (Bombylides ?), une quinzaine en tout. Plusieurs envois ne contenaient pas un seul parasite quelconque; mais dans tous, sans exception, il y avait, en proportions variables (de 6 à 23 pour 100), un certain nombre de coques ovigères percées de trous de différentes grosseurs et dévastées par des ennemis disparus, sans doute restés cachés dans le sol à quelque profondeur au-dessous des oothèques. Il est difficile de dire quels étaient les auteurs de ces dégâts : vraisemblablement une partie peut en être imputée à des larves de Mylabres de diverses espèces indéterminées dont la présence a été constatée jadis par Kunckel d'Herculais et par moi-même; mais il n'est pas impossible qu'ils soient dus également, dans une certaine mesure, à des larves de Ténébrionides ou d'autres Coléoptères, peut-être à des Fourmis. C'est un point intéressant qui reste à éclaircir.

Je n'ai trouvé en tout et pour tout comme parasites Méloïdes qu'une hypnothèque de Mylabre et une larve sous sa forme prénymphale, découvertes dans l'envoi de M. l'Administrateur de la Commune-mixte d'Aïn-el-Ksar (El Mahder), du département de Constantine. Le 2 mai, en examinant ces insectes, j'ai pu constater que la larve prénymphale réagissait à la lumière par des mouvements des pattes et de la tête. Le 7 mai ces deux insectes n'avaient encore subi aucun changement; mais le 14 mai, après une absence de cinq jours, j'ai trouvé, substituée à l'hypnothèque, une larve prénymphale. Cette larve était sortie de la coque ovigère qui renfermait l'hypnothèque. L'exuvie hypnothécale était réduite en miettes à l'intérieur de l'hypnothèque, et une partie de ses débris était tombée au dehors. Cela prouve qu'après sa transformation cette larve avait présenté une certaine activité, sans doute pour se retourner dans la coque ovigère, afin que la future imago eut la tête dirigée en haut, de manière à pouvoir facilement s'en échapper et sortir du sol, au lieu de l'avoir contre le fond de la coque, ce qui rendrait son issue pratiquement impossible.

L'autre larve prénymphale, à cette date, n'avait pas changé d'aspect; mais le 17 mai je constatai qu'elle avait effectué la nymphose. Elle avait entièrement rejeté sa dépouille. Cinq jours plus tard, le 22 mai, la larve qui s'était montrée en second lieu effectua à son tour sa transformation en nymphe, rejetant, comme sa sœur, complètement sa dépouille qui resta appendue à son extrémité postérieure sous la forme d'une petite pelote chiffonnée sur laquelle je distinguai les deux mandibules noires montrant à leur bord interne une forte dent. Je recueillis également parmi les débris de l'exuvie hypnothécale une autre dépouille larvaire, celle évidemment de la forme larvaire secondaire, présentant également deux mandibules noires pourvues sur le milieu de leur bord interne d'une forte dent triangulaire.

Le 12 juin au matin je trouvai un *Zonabris Silbermanni* déjà bien coloré, provenant de la nymphe première en date. Le stade nymphal avait duré 27 jours. Une semaine après, le 19 juin, la deuxième nymphe s'est transformée également en insecte parfait. Pour cette dernière la durée du stade nymphal a été de 28 jours.

Le 21 juin j'ai mis ces deux Mylabres, qui par un heureux hasard se sont trouvés être l'un mâle, l'autre femelle, dans un bocal garni au fond d'une couche de terre tassée. Le 25 juin, vers le milieu de la journée je les ai surpris accouplés bout à bout, immobiles. Quelques instants après ils se sont mis en mouvement, la femelle plus grosse et plus forte traînant le mâle à sa remorque. Le 3 juin l'un de ces insectes est mort; l'autre a vécu encore quelques jours, et finalement a succombé à son tour.

Le 27 juillet j'ai eu la très agréable surprise d'apercevoir dans le bocal, où j'avais placé mes deux *Zonabris Silbermanni*, plusieurs larves primaires, dont je me suis hâté de faire des préparations. C'étaient, bien entendu, les larves de ce Mylabre. N'ayant pas été témoin de la ponte, il ne m'est, évidemment, pas possible de savoir quelle a été exactement la durée de l'incubation des œufs. Elle est sûrement assez longue, et comme j'ai observé l'accouplement le 25 juin, sans doute ne risque-t-on pas de s'éloigner beaucoup de la vérité en l'estimant à un mois environ.

J'ai fait avec ces larves une tentative d'élevage en mettant deux d'entre elles, chacune séparément, dans un tube avec une coque ovigère de Stauronote supposée contenir une larve de *Trichodes*, et une larve de *Trichodes* nue, extraite d'une oothèque. C'est tout ce que j'ai pu faire, n'ayant pas sous la main de pontes fraîches d'Orthoptères. Cette tentative qui avait pour but d'essayer de voir comment se comporteraient les larves du *Zonabris Silbermanni* en face d'une oothèque close par le parasite qu'elle renfermait, et aussi en présence d'une larve de *Trichodes* n'a donné aucun résultat : les larves du *Zonabris Silbermanni* ont respecté les larves de *Trichodes*, et n'ont pas essayé de percer les coques ovigères; finalement elles ont succombé à la famine.

Il me reste maintenant à donner la description détaillée de la larve primaire.

Description de la larve primaire

Aspect général. — Larve hexapode, composée de 13 segments chitinisés: la tête, 3 segments thoraciques et 9 segments abdominaux; allongée, un peu aplatie, légèrement renflée au niveau du prothorax, à abdomen graduellement atténué en arrière à partir du cinquième segment, terminée par deux longues soies très fines à l'extrémité abdominale,

d'une longueur égale à celle des six derniers segments de l'abdomen. Couleur d'un testacé pâle sur la tête et le prothorax; le méso- et le métathorax et les segments de l'abdomen de même couleur, mais fortement rembrunis sur les côtés, la partie médiane des tergites restant plus claire. Membrane intersegmentaire incolore. Face ventrale également incolore, non chitinisée. Longueur : 2,8 m/m; largeur : 0,35 m/m au milieu de l'abdomen, la région thoracique étant un peu plus large (0,5 m/m).

Tête de forme grossièrement quadrilatère, à peine plus longue que large, un peu plus étroite en arrière, à bord antérieur convexe, à angles antérieurs à peine émoussés, portant aux angles antérieurs les antennes; susceptible de se rétracter en partie dans le prothorax. Ligne de déhiscence médiane antéro-postérieure sur sa moitié postérieure, se bifurquant ensuite de manière que ses deux branches forment approximativement un angle droit, ces deux branches se coudant ensuite brusquement de façon à redevenir à peu près parallèles sur une certaine longueur, pour se recourber un peu plus loin graduellement en dehors, et aller se terminer sur les côtés à la partie antérieure de la base des antennes. Le dessus de la tête présente un assez grand nombre de poils disposés symétriquement sur chacune des deux moitiés droite et gauche, dont voici les principaux : il y a de chaque côté de la bifurcation de la ligne de déhiscence en dehors et en arrière de cette bifurcation deux poils; en dedans de cette ligne, un peu au-dessus du point de redressement, un gros poil isolé, et trois poils poils disposés en triangle au niveau de sa courbure. Au-dessus de chaque œil un très fort et très long poil dirigé en dehors; il y en a un second en avant de l'œil et un troisième au-dessous plus petits; en arrière de l'œil, sur le bord latéral de la tête, existent deux poils; il y en a deux autres plus en dedans, plus éloignés de ce bord. Enfin, vers le milieu de chaque hémicrane, en arrière, existent sur une ligne antéro-postérieure quatre poils auxquels font suite trois poils disposés en triangle. Il y a également quatre tout petits poils groupés de chaque côté aux angles postérieurs de la tête. Il existe en outre une rangée transversale de huit poils sur le bord antérieur du clypeus, dirigés en avant. Il est à noter qu'il paraît y avoir certaines différences individuelles dans la chétotaxie, ce qui n'a rien de surprenant.

Yeux simples, situés près du bord latéral de la tête, dans sa moitié antérieure, en arrière de la base des antennes, formés d'une cornée légèrement bombée, entourée d'une zone circulaire de pigment extrêmement noir.

Antennes situées aux angles antérieurs de la tête, composées de trois articles : le 1[er] court, à contour circulaire, à peu près aussi long que

large, s'évasant de la base au sommet; le 2e près de 4 fois aussi long que le 1er, plus étroit que celui-ci à son origine, grossissant régulièrement sur ses deux premiers tiers, et ensuite diminuant pour se terminer d'une manière arrondie, mais coupé obliquement sur son dernier tiers de manière à présenter une facette regardant en bas qui supporte vers son milieu un organe sensoriel hyalin conique d'un diamètre sensiblement égal à sa base à celui du 3e segment inséré à côté de lui à l'apex de l'article, et au-dessous de cet organe sensoriel, trois petits poils courts sur une ligne transversale; le 3e article, en batonnet cylindrique, a environ la moitié de la longueur du 2e; il est arrondi à l'apex, surmonté d'un poil assez fort, de la même longueur que l'article lui-même, entouré à sa base de trois poils très courts disposés en couronne divergente.

Lèvre supérieure en lamelle transversale assez étroite, rattachée en arrière à la tête par un pédicule central occupant environ un tiers de son étendue, arrondie aux deux extrémités, bordée en avant par une rangée de 8 poils dirigés en avant.

Mandibules robustes, légèrement recourbées à leur extrémité apicale, pointues, épaisses à la base qui est fortement renflée, un peu excavées à la face interne, imperceptiblement dentées sur leur bord interne à un très fort grossissement, se croisant au repos sur les trois quarts de leur longueur.

Maxillaires à stipe plus long que large, élargi vers sa partie moyenne, surmonté en dedans par un saillie conique (galéa) dépassant le 1er segment et la 1re moitié du 2e segment des palpes maxillaires, portant à son sommet une forte soie recourbée en dehors, et dépassant considérablement l'extrémité du palpe. En dehors existe une tubérosité assez accusée portant elle aussi une très longue soie dépassant de beaucoup l'extrémité du palpe, et se recourbant au-dessus de lui. Une autre soie est implantée perpendiculairement au stipe à sa face inférieure près de la tubérosité externe.

Palpes maxillaires comme encastrés entre le lobe interne et la tubérosité externe. Ils sont composés de trois articles : le 1er court, en rondelle cylindrique, un peu plus large à son bord distal; le 2e deux fois plus long ,plus large que long, plus étroit à sa base que le 1er, s'évasant de la base à l'extrémité distale, portant en dehors sur son bord distal un poil atteignant la longueur du 3e article, un peu incurvé en dedans; le 3e article, un peu moins large à son origine que l'extrémité du 2e est plus long en dehors qu'en dedans, de forme presque conique, à sommet tronqué offrant une surface légèrement excavée sur laquelle on distingue un certain nombre de petites papilles hyalines.

Lèvre inférieure (mentum) plus large que longue, de forme trapézoïdale, plus étroite en arrière qu'en avant, portant à ses angles anté-

rieurs les palpes labiaux séparés l'un de l'autre par un intervalle égal au diamètre de l'un d'eux. Sur la face inférieure (ventrale) de la lèvre se voient deux petits poils.

Palpes labiaux de deux articles: le 1er court, en rondelle cylindrique, deux fois et demie plus large que long; le 2e un peu plus étroit, près de quatre fois plus long, cylindrique, légèrement renflé dans sa première moitié, terminé par une section transversale nette sur laquelle on voit quelques minuscules papilles hyalines.

Prothorax un peu moins long que la tête, plus large qu'elle, d'un tiers plus large que long ,légèrement rétréci dans son tiers antérieur, à bords antérieur et postérieur rectilignes et parallèles; portant à la face dorsale sur la ligne médiane longitudinale une ligne claire (ligne de déhiscence) faisant suite à la ligne de déhiscence de la partie postérieure de la tête; muni sur les bords latéraux, de chaque côté, de trois poils assez développés, et en bordure près du bord postérieur du sternite de 8 poils. A la face ventrale s'attache la première paire de pattes.

Mésothorax un peu moins large que le prothorax, de moitié moins long, présente sur le tergite une ligne de déhiscence antéro-postérieure médiane faisant suite à celle du prothorax; offre de chaque côté près du bord antérieur sur la partie latérale un orifice stigmatique de forme ronde, assez grand. Comme le prothorax ce segment porte près de son bord postérieur sur le tergite une rangée de 8 poils; à sa face ventrale il porte la deuxième paire de pattes.

Métathorax à peine moins long que le mésothorax, un peu moins large que lui, dépourvu de ligne de déhiscence et de stigmate. Le bord postérieur de son tergite porte une rangée de 8 poils. A la face ventrale s'attache la troisième paire de pattes.

Abdomen à segments ayant tous la même longueur à l'exception du dernier qui est un peu plus long, d'un tiers moins longs que le métathorax, à peu près de la même largeur que celui-ci en ce qui concerne les cinq premiers segments, les suivants diminuant graduellement de largeur jusqu'au dernier qui est légèrement plus long que large. Les segments 1 à 8 portent en arrière une rangée de poils au nombre de 8, dirigés obliquement en arrière et en haut d'une longueur approximativement égale à la longueur du segment. Le dernier segment présente une bordure de poils analogue, mais réduite à 6 poils seulement. En compensation il porte à son extrémité postérieure deux longues et robustes soies caudales qui vont en s'atténuant de la base à l'apex où elles sont extrêmement ténues. Chacun des 8 premiers segments offre en dehors, près de son bord latéral, un orifice stigmatique arrondi d'un diamètre assez petit; le dernier segment en est dépourvu. Tous les stig-

mates de l'abdomen sont sensiblement de la même grandeur, un peu plus petits que ceux du mésothorax. La face inférieure de l'abdomen est simplement membraneuse, et présente comme la face dorsale une rangée de quelques poils sur chaque segment.

Pattes allongées, cylindriques, augmentant de longueur de la première à la troisième paire; composée de 4 segments : hanche, trochanter, cuisse, tibia, terminées par une griffe à trois digitations.

Hanche en tronc de cône, portant près de son extrémité distale une forte et longue soie, et deux autres analogues, une en dedans, l'autre en avant.

Trochanter bien délimité, arqué, portant également une forte soie en dedans et une autre en dehors.

Cuisse cylindrique, allongée, d'un diamètre d'un tiers plus petit que celui de la hanche, portant vers le milieu de son bord inférieur une forte et très longue soie implantée perpendiculairement. Il existe en outre sur la cuisse quelques poils en petit nombre, notamment deux sur le bord inférieur, trois sur le bord supérieur, et deux sur les parties latérales.

Tibia un peu plus mince que la cuisse, un peu plus gros dans son premier tiers, un peu plus grêle vers son extrémité distale, portant sur tout son pourtour un certain nombre de poils épineux robustes, assez longs.

Griffe (tarsungulum) composée d'un ongle central articulé avec le tibia, falciforme, un peu épaissi à sa base, très pointu, d'une longueur considérable (près de la moitié de celle du tibia), portant à une certaine distance de sa base deux poils onguiculaires insérés à peu près au même niveau un de chaque côté, de longueur très inégale, l'un presque aussi long que l'ongle tarsal, l'autre n'ayant que la moitié de cette longueur. Ces poils onguiculaires insérés à angle très aigu sur l'ongle tarsal forment avec lui une griffe à trois digitations du type en fourche à trois branches.

Appareil respiratoire. De chacun des deux gros stigmates mésothoraciques part de chaque côté du corps de la larve un gros tronc trachéen qui se divise aussitôt en deux branches volumineuses, une antérieure et l'autre postérieure. L'antérieure se dirige obliquement en avant et pénètre dans le prothorax où elle se subdivise à son tour, en deux branches, dont l'interne remonte vers la tête après avoir fourni vers le milieu du prothorax un rameau transversal qui va s'anastomoser avec une trachée similaire venant de l'autre côté. La branche externe fournit des ramifications à la partie latérale du prothorax, et chemine côte à côte avec la branche interne jusque dans la tête où elle va s'anastomoser au voisinage de la bifurcation de la

ligne de déhiscence avec celle venue du côté opposé, et les deux réunies fournissent divers rameaux à la partie antérieure de la tête. La branche postérieure de la bifurcation du gros tronc trachéen qui part du stigmate mésothoracique se dirige en arrière et parcourt toute la longueur du corps près du bord latéral, émettant au niveau de chacun des 8 premiers segments de l'abdomen un rameau externe aboutissant au stigmate correspondant. Au niveau du 8e segment, elle s'anastomose avec celle de l'autre côté, émettant en même temps des ramifications qui pénètrent dans le 9e et dernier segment dépourvu de stigmates. En outre, au niveau du métathorax et de chaque segment abdominal, de la grande trachée latérale se détache une branche transversale dont les ramifications vont rejoindre celles qui viennent d l'autre côté.

Caractères distinctifs

Cette larve se rapproche considérablement d'un certain nombre d'autres larves de Mylabres ayant comme elle les mandibules lisses ou imperceptiblement dentées, la ligne de déhiscence absente sur le métathorax, des griffes en fourche à trois branches, deux soies caudales, et souvent une taille très voisine en même temps qu'une coloration assez analogue, c'est-à-dire la tête et le prothorax d'une coloration plus claire que le reste du corps. Il est donc fort difficile de la différencier des larves de ce groupe assez nombreux. Cependant plusieurs de ces larves (*Zonabris impressa* Chevrol., *Z. Allardi* Mars. var. *sefrensis* Pic présentent des ébauches de sternites chitineux permettant une distinction relativement aisée; la taille, certaines particularités de la coloration, la présence de pièces pleurales bien isolées peuvent également, pour d'autres espèces, fournir de précieux caractèrs utilisables pour la détermination. Mais il est particulièrement difficile de séparer la larve primaire du *Z. Silbermanni* de celles du *Z. brevicollis* Baudi et du *Z. 12-punctata* Ol. qui ont une couleur similaire, une taille analogue, et un abdomen complètement dépourvu d'ébauches de sternites chitineux.

Par contre elle se distingue sans la moindre difficulté des larves de Mylabres à griffes bifides (groupe du *Z. circumflexa* Chevrol.), des larves à griffes multiongulées (groupe des *Coryna*), des larves à mandibules manifestement dentées (*Z. oleae* Cast., *Z. 4-punctata* L.), etc., de celles ayant plus de deux soies caudales (*Z. calida* Pall., *Z. Frolovi* Germ.), de celles à tête beaucoup plus étroite que le prothorax (*Z. praeusta* F.) ou ayant les palpes maxillaires de forme allongée (*Z. pustulata* Thunb.).

Il est assez inattendu de constater que la larve du *Zonabris Silbermanni*, parasite des *Dociostaurus maroccanus* a des mandibules à peu près entièrement lisses, alors que les larves des *Epicauta*, des *Macrobasis*, des *Henous*, qui se nourrissent comme elle d'œufs d'Orthoptères, ont au contraire des mandibules armées d'une série de très fortes dents. C'est notamment le cas de celle de l'*Epicauta rufidorsum* Goeze (=*verticalis* Illig.) qui se développe elle aussi précisément dans les oothèques de ce même *Dociostaurus maroccanus*, (dans le Sud de la Hongrie, d'après les indications de M. le Prof. D^r^ W. ROEPKE : Eenige Opmerkingen over twee Javaansche Canthariden : Mylabris pustulata Thunb., en Epicauta ruficeps Ill., *Tijdschriff Entomologie*, Deel LX, 1917). BEAUREGARD, qui l'a obtenue d'élevage, et qui en a donné une description accompagnée de nombreuses figures (Insectes Vésicants ,1890, p. 367, pl. XVII, fig. 4-14), décrit et représente sa mandibule (fig. 11) armée d'une rangée de 6 à 7 dents tuberculeuses et épaisses. La larve de l'*Epicauta erythrocephala* Pall., décrite tout récemment par M. Alexis ZACHVATKIN (*Bull. de la Station ousbékistane pour la protection des Plantes*, Tachkent, janvier 1929, N° 15 Pl., fig. 3), signalée par PORTCHINSKI comme parasite de *Locusta migraloria*, de *Calliptamus italicus* et de *Gomphocerus sibiricus*, a une denture encore plus formidable. Le *Zonabris Schreibersi* Reiche, également parasite du *Dociostaurus marrocanus*, possède des mandibules régulièrement dentées en scie sur leur bord interne, mais cette denture est faible, peu accusée, et bien loin d'être comparable à celle des larves des diverses espèces d'*Epicauta*. Il en est de même du *Zonabris 4-punctata* L., parasite du *Calliptamus italicus*, et de plusieurs autres espèces connues comme se nourrissant d'œufs d'Orthoptères.

Par contre les larves des espèces de Mylabres qui sont parasites des Hyménoptères (*Z. Wagneri* Chevrol., *Z. impressa* Chevrol., *Z. 18-maculata* Mars., *Z. circumflexa* Chevrol.) ont des mandibules lisses ou imperceptiblement dentées à un très fort grossissement. Il m'est difficile d'expliquer ces différences qui semblent s'inscrire en faux contre l'axiome classique bien connu : « la fonction fait l'organe ».

Quoi qu'il en soit, l'histoire du *Zonabris Silbermanni* est aujourd'hui éclaircie et suffisamment connue dans son ensemble, bien que certains détails, tels que la forme et le nombre des œufs restent encore inconnus.
